

LE 17 OCTOBRE :
JE VOTE SNE-FSU

Les contractuels : une richesse pour l'AFB !

Le SNE-FSU considère qu'à l'AFB comme au sein de tous les établissements publics de l'environnement, les contractuels amènent, aux côtés de leurs camarades fonctionnaires, des plus-values irremplaçables.

La diversité des recrutements, des parcours professionnels et des compétences est une richesse indispensable au bon accomplissement des missions des établissements publics, en particulier dans le domaine de l'environnement puisque l'Etat ne s'est pas doté d'une vraie filière de recrutement de fonctionnaires dans ce domaine.

Mais cette richesse, comme toute ressource, nécessite d'être préservée. Le SNE-FSU a toujours milité pour que les contractuels bénéficient d'un cadre de gestion enrichissant et valorisant, qui reconnaisse leurs compétences et leurs expériences passées, leur garantisse des perspectives d'évolution : un quasi-statut de CDI !

Contractuels oui ; sous-fonctionnaires non !

Les gouvernements successifs, avec la bienveillance de confédérations syndicales, en ont décidé autrement, en durcissant les conditions d'inscription sur la liste des établissements et emplois dérogatoires qui permet de recruter en CDI des contractuels sous quasi-statut.

Le précédent gouvernement, sous la houlette de Ségolène Royal, a refusé toute possibilité de CDIation large pour résorber la précarité installée à Brest, à Montpellier. A leurs yeux, les contractuels ne méritent pas le même salaire que les fonctionnaires à mission égale. Peu important les inégalités de traitement ... Bercy veille sur les dépenses !

Le quasi-statut en est le reflet ; Aujourd'hui, la déception, voire l'écœurement, dominant partout.

Le SNE-FSU et, à ses côtés, les autres syndicats, s'est battu et a souvent convaincu notre ministère. Cependant rien n'y a fait, ministres et administrations de l'environnement ont été incapables de convaincre Bercy à leur tour !

Mais bien que les textes soient parus, tout n'est pas figé. Il est encore possible de corriger les inégalités grossières !



3 priorités pour le SNE-FSU

- ➔ Obtenir des taux de promotion de grade exceptionnel en 2017 et 2018 pour obtenir sans délai un pyramidage comparable aux corps de fonctionnaires et corriger les injustices survenues lors de l'intégration dans le quasi-statut.
- ➔ Obtenir dès 2018, une réévaluation du régime indemnitaire par l'augmentation d'abord des dotations budgétaires puis des montants socles.
- ➔ Obtenir des règles de gestion transparente, basées sur des critères et des objectifs connus de tous, en particulier pour les promotions de grade, de catégorie ainsi que pour l'accès aux échelons exceptionnels ; faire vivre le droit à la mobilité sur le périmètre du quasi-statut en donnant la priorité aux facteurs humains.

Et un leitmotiv : Lutter contre l'arbitraire !

Le rôle de la commission consultative paritaire locale de l'AFB

Elle est obligatoirement consultée sur les licenciements, les sanctions disciplinaires autres qu'avertissement, blâme et plus généralement, sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents contractuels.



La CCP locale de l'AFB n'est pas une CCP préparatoire à la CCP ministérielle

La CCP locale de l'AFB et la CCP ministérielle interviennent sur des compétences distinctes qui ne se recouvrent pas.

Les enjeux de cette élection

Vos représentants seront élus jusqu'aux prochaines élections générales prévues en décembre 2018.

La brièveté du mandat n'enlève rien à son importance. Il s'agit d'une première mandature où les cadres de fonctionnement de cette CCP locale devront être posés... et les bonnes habitudes prises !

Les engagements du SNE-FSU

Une équipe mixte homme/femme et technique/administratif, diverse dans ses origines (PNF, ATEN, AAMP, ONEMA), représentative de la variété des implantations territoriales.

Une équipe compétente et accompagnée : certains candidats du SNE-FSU ont déjà participé activement aux négociations sur le quasi-statut ; une formation des élus est d'ores et déjà programmée et les experts du SNE-FSU restent à leur disposition.

Une équipe qui vous tiendra informé(e) en temps réel des orientations et décisions prises en commission, tout comme le SNE-FSU l'a fait tout au long des discussions sur le quasi-statut.

Un travail coordonné avec les élus de la CCP ministérielle et en réseau avec les élus des CCP locales des autres établissements publics.

Les candidat(e)s SNE-FSU à la CCP Locale de l'AFB

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1- Lydia BEUNEICHE | - Chargée de mission affaires juridiques et aires protégées |
| 2- Mara RIHOUE | - Chargée de mission centre de ressources Natura 2000 |
| 3- Benjamin PONGE | - Chargé de mission mise en œuvre de la stratégie AMP |
| 4- Ronan LUCAS | - Chargé de mission PNM du cap Corse et de l'Agriate |
| 5- Patrice CARPENTIER | - Technicien de proximité DSI |
| 6- Emmanuel THEVENIN | - Chef de projet ARB |
| 7- Isabelle GAILHARD-ROCHER | - Chargée de mission évaluation, suivi et indicateurs pour la gestion du milieu marin |
| 8- Annie BIROLLEAU | - Cheffe de mission coordination des données du milieu marin |
| 9- Sophie BEAUVAIS | - Chargée de mission scientifique évaluation et suivi du milieu marin, habitats benthiques |
| 10- Gwénaëlle ARONS | - Chargée de mission veille documentaire scientifique et technique |



Le 17 Octobre 2017 :

JE VOTE SNE-FSU ÉVIDEMMENT !